

## Construction des problèmes publics

ECTS : 3

### Description du contenu de l'enseignement :

- Groupes d'intérêt et politiques publiques
- La fabrique des politiques fiscales
- Le rôle des groupes démunis dans la construction des problèmes publics
- La construction des politiques économiques

Ce cours poursuit trois objectifs :

1. D'abord, il vise à **enseigner les fondements de l'approche constructiviste des problèmes publics**, dans une perspective à la fois interactionniste et structuraliste.
2. Ensuite, il **entend donner le goût de la recherche en sciences sociales du politique et de l'action publique en particulier, en prenant la forme d'un séminaire de recherche** dans lequel les étudiant•e•s sont invité•e•s à participer comme de futur•e•s chercheur•e•s ou expert•e•s. On cherchera à traiter des questions suivantes : qu'est-ce qu'un problème public ? Qui participe à sa construction ou, à l'inverse, à sa non-construction et/ou à sa déconstruction ? Par quels moyens ? Comment s'institutionnalisent (ou non) les problèmes publics ? Comment en arrivent-ils (ou non) à être contestés ? Au moyen d'études de cas circonstanciées (tirées de la recherche française et étrangère), le cours/séminaire visera à repérer les institutions et, plus largement, les entrepreneurs de problèmes, que ceux-ci soient des hauts fonctionnaires, des think tanks ou groupes d'intérêt, des intellectuel•le•s ou des mouvements sociaux, dans leurs activités pratiques d'élaboration des problèmes publics. Il fournira les outils conceptuels cardinaux de la «problématisation», tout en les replaçant dans leur contexte intellectuel d'émergence. Il donnera la parole à des chercheur•e•s, en fin de thèse ou en poste, qui viendront présenter leur travail et interagiront avec le groupe dans le cadre d'une discussion scientifique.
3. Enfin, le séminaire a pour objectif de **faire lire des ouvrages centraux de sciences sociales**, de façon intensive et extensive, et en discuter en groupe.

### Compétence à acquérir :

- Distinguer problème social/problème sociologique/problème public
- Identifier les propriétaires des problèmes
- Comprendre les mécanismes de problématisation
- Discuter scientifiquement des publications et des interventions de chercheur.e.s
- Lire des ouvrages théoriques de sciences sociales *in extenso*

### Mode de contrôle des connaissances :

Le cours/séminaire est validé par le Contrôle continu (50%) et un Examen terminal (50%).

Le Contrôle continu repose sur la lecture active de 10 textes de chercheur-es ayant contribué de manière significative à la perspective de la Construction des problèmes publics. La note de CC est composée soit de questions sociologiques à poser sur les textes à chaque séance, soit d'une discussion scientifique à animer à plusieurs lors de l'intervention des chercheur-es. L'examen terminal prend la forme d'une dissertation en deux heures sur les deux ouvrages à lire.

### Bibliographie, lectures recommandées :

Erik Neveu, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 2015

